

FCP HELION MONEO

SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2015

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 26 mars 2014 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers du fonds commun de placement «FCP HELION MONEO » pour l'exercice clos le 31 Décembre 2015, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 6.304.684, un actif net de D : 6.290.349 et un bénéfice de D : 336.479 ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du fonds commun de placement «FCP HELION MONEO » comprenant le bilan arrêté au 31 Décembre 2015, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité du gestionnaire dans l'établissement et la présentation des états financiers

1. Le gestionnaire du fonds commun de placement est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

2. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

3. A notre avis, les états financiers du fonds commun de placement «FCP HELION MONEO», annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière du fonds au 31 décembre 2015, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphes d'observation

4. Les placements monétaires et les disponibilités, représentent à la clôture de l'exercice 16,17% du total des actifs, se situant ainsi au-dessus du seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 Septembre 2001.
5. Les emplois en titres émis par « TUNISIE LEASING » et « TUNISIE FACTORING » représentent à la clôture de l'exercice respectivement 10,54% et 12,62% de l'actif net, se situant ainsi au-dessus du seuil de 10% fixé par l'article 29 du code des organismes de placement collectif.

Notre opinion ne comporte pas de réserves concernant ces questions.

Vérifications et informations spécifiques

6. Conformément aux dispositions de l'article 3 nouveau de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994 et sur la base de notre examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers, nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.
7. En application des dispositions de l'article 20 du code des Organismes de Placement Collectif, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

Tunis, le 28 mars 2016

Le Commissaire Aux Comptes :

FINOR

Mustapha MEDHIOUB

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2015

(Montants exprimés en dinars)

ACTIF	Note	31/12/2015	31/12/2014
Portefeuille-titres	4	5 285 349,420	4 971 725,999
Obligations et valeurs assimilées		5 285 349,420	4 583 946,059
Titres OPCVM		-	387 779,940
Placements monétaires et disponibilités		1 019 334,714	2 992 807,958
Placements monétaires	5	803 639,671	2 791 488,343
Disponibilités		215 695,043	201 319,615
Créances d'exploitation	6	-	5 788,493
TOTAL ACTIF		6 304 684,134	7 970 322,450
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	7	6 127,974	7 001,546
Autres créditeurs divers	8	8 207,281	6 565,065
TOTAL PASSIF		14 335,255	13 566,611
ACTIF NET			
Capital	9	6 031 276,660	7 616 858,360
Sommes distribuables			
Sommes distribuables des exercices antérieurs		23,898	37,927
Sommes distribuables de l'exercice		259 048,321	339 859,552
ACTIF NET		6 290 348,879	7 956 755,839
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		6 304 684,134	7 970 322,450

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinars)

	<i>Note</i>	<i>Exercice clos le</i>	
		<i>31 décembre 2015</i>	<i>31 décembre 2014</i>
Revenus du portefeuille-titres	10	291 836,315	215 195,044
Revenus des obligations et valeurs assimilées		276 007,883	154 837,669
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		15 828,432	60 357,375
Revenus des placements monétaires	11	123 858,206	135 552,304
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		415 694,521	350 747,348
Charges de gestion des placements	12	(66 156,850)	(54 493,176)
REVENU NET DES PLACEMENTS		349 537,671	296 254,172
Autres charges	13	(16 130,547)	(12 792,766)
RESULTAT D'EXPLOITATION		333 407,124	283 461,406
Régularisation du résultat d'exploitation		(74 358,803)	56 398,146
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		259 048,321	339 859,552
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		74 358,803	(56 398,146)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		256,847	7 008,812
Plus ou moins values réalisées sur cessions de titres		2 814,906	(31 031,072)
Frais de négociation de titres		-	-
RESULTAT DE L'EXERCICE		336 478,877	259 439,146

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars)

	<i>Exercice clos le</i>	
	31 décembre 2015	31 décembre 2014
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	336 478,877	259 439,146
Résultat d'exploitation	333 407,124	283 461,406
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	256,847	7 008,812
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	2 814,906	(31 031,072)
Frais de négociation de titres	-	-
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	(372 034,605)	(218 599,557)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(1 630 851,232)	2 478 427,416
Souscriptions		
- Capital	2 660 889,279	6 036 705,180
- Régularisation des sommes non distribuables	214,666	(20 246,919)
- Régularisation des sommes distribuables	96 608,818	232 530,317
Rachats		
- Capital	(4 250 074,359)	(3 641 415,736)
- Régularisation des sommes non distribuables	316,961	14 499,740
- Régularisation des sommes distribuables	(138 806,597)	(143 645,166)
VARIATION DE L'ACTIF NET	(1 666 406,960)	2 519 267,005
ACTIF NET		
En début de l'exercice	7 956 755,839	5 437 488,834
En fin de l'exercice	6 290 348,879	7 956 755,839
NOMBRE DE PARTS		
En début de l'exercice	76 495	52 533
En fin de l'exercice	60 535	76 495
VALEUR LIQUIDATIVE	103,913	104,017
TAUX DE RENDEMENT	4,17%	3,92%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2015

NOTE 1 : PRESENTATION DU FONDS

« FCP Héliion Monéo » est un fonds commun de placement de catégorie obligataire, régi par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Il a été créé le 31 Décembre 2010 à l'initiative de la Société « Héliion Capital » et la « BIAT » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 22 Septembre 2010.

Il a pour objet la constitution et la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Le capital initial s'élève à D : 100.000 divisé en 1.000 parts de D : 100 chacune. Sa durée de vie est de 99 ans à compter de la date de sa création.

Etant une copropriété de valeurs mobilières dépourvue de la personnalité morale, le fonds se trouve en dehors du champ d'application de l'impôt sur les revenus des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus encaissés au titre des placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

« FCP Héliion Monéo » est un fonds commun de placement de distribution.

Le dépositaire de ce fonds est la BIAT. Le gestionnaire étant Héliion Capital.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2015, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le fonds.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

3.3- Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2015 à D : 5.285.349,420 et se détaille ainsi :

	Nombre	coût	Valeur au	% Actif net
	de titres	d'acquisition	31/12/2015	
Obligations & valeurs assimilées		5 122 475,000	5 285 349,420	84,02%
<u>Obligations</u>		2 600 000,000	2 711 932,236	43,11%
Tunisie Leasing 2011-2 (Taux fixe de 5,95%)	5 000	100 000,000	100 834,630	1,60%
Tunisie Leasing 2013-2 B (Taux fixe de 7,6%)	2 000	200 000,000	210 993,973	3,35%
Tunisie Leasing 2014-2 (Taux fixe de 7,80%)	3 500	350 000,000	351 017,205	5,58%
Tunisie Factoring 2014-1 (Taux fixe de 7,60%)	7 500	750 000,000	793 850,959	12,62%
ATL Leasing 2014-3 CAT A (Taux fixe de 7,60%)	5 000	500 000,000	527 151,781	8,38%
Attijari leasing 2015-1 CAT A (Taux fixe de 7,60%)	3 000	300 000,000	312 693,041	4,97%
Attijari leasing 2015-1 CAT B (Taux fixe de 7,80%)	2 000	200 000,000	208 684,712	3,32%
CIL 2015-1 (Taux fixe de 7,65%)	2 000	200 000,000	206 705,935	3,29%
<u>Emprunt National</u>		600 000,000	615 770,959	9,79%
Emprunt National 2014 CAT B	6 000	600 000,000	615 770,959	9,79%
<u>Bons du trésor assimilables</u>		1 922 475,000	1 957 646,225	31,12%
BTA 05-2022-6,9%	630	672 215,000	677 017,939	10,76%
BTA 08-2022-5,6%	300	288 280,000	298 446,830	4,74%
BTA 10-2020-5,5%	1 000	961 980,000	982 181,456	15,61%
TOTAL		5 122 475,000	5 285 349,420	84,02%
Pourcentage par rapport au total des Actifs			83,83%	

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste "Portefeuille - titres", sont indiqués ci-après :

	<u>Coût</u> <u>d'acquisition</u>	<u>intérêts</u> <u>courus</u> <u>nets</u>	<u>Plus (moins)</u> <u>values</u> <u>latentes</u>	<u>Valeur</u> <u>au 31 décembre</u>	<u>Plus</u> <u>(moins)</u> <u>values</u> <u>réalisées</u>
<u>Soldes au 31 décembre 2014</u>	4 907 576,047	66 820,801	(2 670,849)	4 971 725,999	
Acquisitions de l'exercice					
Titres OPCVM	4 978 815,790			4 978 815,790	
Obligations	700 000,000			700 000,000	
Cessions et remboursements de l'exercice					
Obligations	(100 000,000)			(100 000,000)	
Titres OPCVM	(5 363 916,837)			(5 363 916,837)	2 814,906
Variation des plus ou moins values latentes			256,847	256,847	
Variations des intérêts courus		98 467,621		98 467,621	
<u>Soldes au 31 décembre 2015</u>	5 122 475,000	165 288,422	(2 414,002)	5 285 349,420	2 814,906

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2015 à D : 803.639,671 se détaillant comme suit :

Désignation du titre	nombre	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	% actif net
Dépôts à Terme	-	800 000,000	803 639,671	12,78%
PLACEMENT_91J_6,20% (au 22/03/2016)	-	300 000,000	300 407,671	4,78%
PLACEMENT_91J_6,20% (au 30/03/2016)		150 000,000	150 040,767	2,39%
PLACEMENT_180J_6,50% (au 26/04/2016)		350 000,000	353 191,233	5,61%
TOTAL		800 000,000	803 639,671	12,78%
Pourcentage par rapport au total des Actifs			12,75%	

Note 6 : Créances d'exploitation

Les créances d'exploitation accusent un solde nul au 31/12/2015 contre D : 5.788,493 au 31 décembre 2014 et se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
Intérêts intercalaires sur Tunisie Factoring 2014-1	-	5 621,918
Intérêts intercalaires sur ATL Leasing 2014-3	-	166,575
Total	<hr/> - <hr/>	<hr/> 5 788,493 <hr/>

Note 7 : Opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2015 à D : 6.127,974 contre D : 7.001,546 au 31/12/2014 et s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
Rémunération du gestionnaire	4 064,260	4 714,084
Rémunération du dépositaire	2 063,714	2 287,462
Total	<hr/> 6 127,974 <hr/>	<hr/> 7 001,546 <hr/>

Note 8 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2015 à D : 8.207,281 contre D : 6.565,065 au 31/12/2014 et s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
Rémunération du commissaire aux comptes	6 733,175	5 036,843
Redevance du CMF	574,046	665,829
Etat, retenue à la source	600,149	713,322
Autres	299,911	149,071
Total	<hr/> 8 207,281 <hr/>	<hr/> 6 565,065 <hr/>

Note 9 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de l'exercice, se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2014

Montant	7 616 858,360
Nombre de parts émises	76 495
Nombre de copropriétaires	41

Souscriptions réalisées

Montant	2 660 889,279
Nombre de parts émises	26 723
Nombre de copropriétaires nouveaux	1

Rachats effectués

Montant	(4 250 074,359)
Nombre de parts rachetées	(42 683)
Nombre de copropriétaires sortants	(8)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	256,847
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	2 814,906
Régularisation des sommes non distribuables	531,627

Capital au 31-12-2015

Montant	6 031 276,660
Nombre de parts	60 535
Nombre de copropriétaires	34

Note 10 : Revenus du portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2015 à D : 291.836,315 contre D : 215.195,044 au 31 décembre 2014, se détaillant ainsi :

	Année 2015	Année 2014
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>		
Revenus des obligations		
- intérêts	183 792,116	52 573,040
Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier		
- intérêts (BTA)	92 215,767	102 264,629
<u>Dividendes</u>		
-des titres OPCVM	15 828,432	60 357,375
TOTAL	291 836,315	215 195,044

Note 11 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2015 à D : 123.858,206 contre D : 135.552,304 au 31 décembre 2014, se détaillant ainsi :

	Année 2015	Année 2014
Intérêts des billets de trésorerie	35 404,764	99 384,146
Intérêts des comptes à terme	75 995,865	35 610,589
Intérêts des dépôts à vue	227,450	140,227
Intérêts des certificats de dépôts	12 230,127	417,342
TOTAL	123 858,206	135 552,304

Note 12 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2015 à D : 66.156,850 contre D : 54.493,176 au 31 décembre 2014, se détaillant ainsi :

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
Rémunération du gestionnaire	56 705,872	46 708,430
Rémunération du dépositaire	9 450,978	7 784,746
Total	<u>66 156,850</u>	<u>54 493,176</u>

Note 13 : Autres charges

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2015 à D : 16.130,547 contre un solde de D : 12.792,766 au 31 décembre 2014 et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
Redevance CMF	8 009,308	6 597,222
Honoraires commissaire aux comptes	7 657,000	6 034,625
Services bancaires	3,899	3,899
Publications	450,840	148,920
Autres	9,500	8,100
Total	<u>16 130,547</u>	<u>12 792,766</u>

Note 14 : Autres informations

14.1. Données par part et ratios pertinents

<u>Données par part</u>	<u>2015</u>	<u>2014</u>	<u>2013</u>	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Revenus des placements	6,867	4,585	4,306	4,327	1,318
Charges de gestion des placements	(1,093)	(0,712)	(0,807)	(0,804)	(0,260)
Revenus net des placements	5,774	3,873	3,499	3,523	1,058
Autres charges	(0,266)	(0,167)	(0,192)	(0,218)	(0,093)
Résultat d'exploitation (1)	5,508	3,706	3,307	3,305	0,966
Régularisation du résultat d'exploitation	(1,228)	0,737	0,237	0,265	1,766
Sommes distribuables de l'exercice	4,279	4,443	3,543	3,570	2,731
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	0,004	0,092	(0,033)	(0,092)	(0,073)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	0,047	(0,406)	0,150	0,052	0,080
Frais de négociation de titres	-	-	-	(0,002)	(0,004)
Plus (ou moins) valeurs sur titres et frais de négociation (2)	0,051	(0,314)	0,117	(0,042)	0,004
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	5,558	3,392	3,424	3,263	0,969
Résultat non distribuable de l'exercice	0,051	(0,314)	0,117	(0,042)	0,004
Régularisation du résultat non distribuable	0,009	(0,075)	(0,050)	(0,043)	(0,023)
Sommes non distribuables de l'exercice	0,060	(0,389)	0,067	(0,085)	(0,019)
Distribution de dividende	4,443	3,543	3,570	2,731	-
Valeur liquidative	103,913	104,017	103,506	103,466	102,712
Ratios de gestion des placements					
Charges de gestion des placements / actif net moyen	1,05%	0,69%	0,78%	0,78%	0,26%
Autres charges / actif net moyen	0,26%	0,16%	0,19%	0,21%	0,09%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	4,12%	4,28%	3,42%	3,46%	2,69%

14.2 Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

La gestion de «FCP Hélion Monéo" est confiée à la Société de gestion "Hélion Capital". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable du fonds. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit :

- Une rémunération en hors taxes de 0,6% l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien

- Une commission de surperformance si "FCP Hélion Monéo" réalise un rendement supérieur à un taux objectif égal au TMM+0,5% (en net de retenues à la source). Cette commission, qui est de 20% majorée de la TVA, est calculée sur la base du différentiel entre le rendement réalisé et l'objectif de rendement calculé sur la base du TMM mensuel affiché par la BCT à la date de calcul de la V.L.

La BIAT assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contre partie de ses prestations, le dépositaire perçoit une rémunération annuelle de 0,1% HT, calculée sur la base de l'actif net quotidien, avec un minimum annuel de D : 1.000 dinars HT.